## Noms de domaine internationalisés : primeur

Au cours des réunions de l'ISO/CEI JTC1/SC2 tenues cette semaine sur la normalisation du codage et le classement des caractères, j'ai appris de la bouche même d'un développeur dans ce domaine précis que Microsoft devrait sortir prochainement dans Internet Explorer son soutien du standard sur les noms de domaines internationalisés, càd les noms de domaines Internet contenant autre chose que les 96 caractères de l'ASCII (lettres non accentuées, chiffres, etc. trouvés sur les claviers américains à l'exclusion de tout autre caractère).

Jusqu'à présent (depuis le printemps 2003) ce soutien venait automatiquement dans les plus récentes versions de Mozilla (plus récemment Firefox), notamment, mais sur MS/IE il fallait installer un plugiciel, ce qui n'était pas très pratique pour le grand public non initié.

Le plus important problème pratique auquel fait face Microsoft est un problème potentiel de sécurité : en effet les noms de domaine internationalisés qui ne seraient pas restreints par une autorité d'enregistrement pourraient faciliter encore plus l'hammeçonnage (« phishing ») et les parodies de sites Web (« spoofing »). Si l'on prend un exemple simple, même pas accentué, un nom de domaine aussi simple que « exemple.com » pourrait être détourné simplement en utilisant des caractères du jeu universel de caractères qui ont la même apparence que les lettres de l'alphabet latin mais qui n'en sont pas vraiment sous le capot (il y en a toute une panoplie!). Il va de soi que si l'on recopie l'URL à partir d'un texte papier, il n'y a pas de problème, mais que si l'on ne fait que cliquer sur ce que l'on voit à l'écran, cela pourrait conduire à des détournements très problématiques pour les utilisateurs, ves des sites pirates. Le détournement est encore plus facile si des majuscules sont utilisées : en effet il est bien connu que la lettre majuscule latine A a la même apparence que la lettre majuscule grecque ALPHA et que la lettre majuscules cyrillique A, bien que ces trois caractères aient un codage bien distinct sous le capot.

Il va de soi que pour les sites du domaine « gouv.qc.ca », cela ne pose pas de problème, parce que l'enregistrement des noms domaines est assuré par le gouvernement du Québec lui-même, qui contrôle alors ce qui est inscrit dans les serveurs de noms (DNS). Mais le problème se pose sur le plan mondial, et même au plan national, en aval de domaines comme .ca ou .qc.ca, où le contrôle n'est pas organisé au plus haut niveau et où l'on n'a pas normalisé de règles.

Microsoft ne sait pas encore quelle stratégie elle adoptera pour minimiser ce problème, parmi plusieurs choix, dont celui de rediriger les noms de domaine contenant simultanément des lettres disparates de différentes écritures vers des moteurs de recherche, ou avertir l'utilisateur par une fenêtre-polichinelle (une de plus!), solution moins probable chez Microsoft (il ne s'agit pas de multiplier les alertes en demandant à l'utilisateur quoi faire, il y en aurait assez pour empêcher les

gens de travailler, sans compter que les utilisateurs « normaux » y perdraient leur latin, c'est le cas de le dire !)...

Alain LaBonté.

Rédacteur et chef de projet, norme internationale ISO/CEI 14651 (tri, classement, comparaison de caractères)